

L'ORDRE DES CHIMISTES FÉLICITE LE GOUVERNEMENT DE LA CAQ POUR SON DEUXIÈME MANDAT ET SOULIGNE LA PARTICIPATION DE TOUS LES CANDIDATS S'ÉTANT PRÉSENTÉS DANS L'ARÈNE POLITIQUE

Montréal, mardi 4 octobre 2022 – L'Ordre des chimistes du Québec (OCQ) félicite M. François Legault et son nouveau gouvernement et en profite pour souligner l'apport important qu'ont eu dans leur communauté tous les candidats élus ou défaits. L'OCQ souhaite par le fait même rappeler que l'exercice de confiance envers les partis politiques, auquel les Québécois se sont livrés, vient avec la responsabilité de tenir ses promesses. À cet égard, l'OCQ souhaite rappeler ses priorités en plus d'énoncer ce à quoi il s'attend des partis élus.

« D'emblée, nous remercions cordialement les principaux partis politiques pour leur participation à l'exercice actif de la démocratie. Il s'agit d'un contexte sans égal pour les partis et les différentes organisations de s'accorder sur leurs priorités des prochaines années. Du côté de l'OCQ, nos yeux ne sont rivés que sur la mise à jour de la *Loi sur les chimistes professionnels* (RLRQ c. C-15) afin de préciser le champ d'exercice de la chimie et les activités réservées aux chimistes pour assurer la protection du public. C'est d'ailleurs la demande que nous avons formulée de manière successive depuis plusieurs années maintenant », affirme le président de l'OCQ, M. Michel Alsayegh.

Au sujet de la modernisation de la *Loi sur les chimistes professionnels*, l'Ordre a reçu dans les dernières semaines, de la part de la plupart des partis représentés à l'Assemblée nationale, des engagements variables.

« Alors que le Parti libéral du Québec et Québec solidaire reconnaissent les risques de préjudices inhérents à la présente Loi, en plus de s'engager à nous soutenir dans nos démarches, la Coalition avenir Québec est demeurée avare de considérations tangibles à ce sujet. Cela étant, l'Ordre des chimistes a hâte de travailler avec le nouveau gouvernement afin de trouver des solutions constructives à cet enjeu, pour reprendre les mots du parti à cet égard », conclut le président de l'OCQ, M. Michel Alsayegh.

À propos de l'Ordre des chimistes du Québec

L'Ordre des chimistes du Québec compte près de 3 000 membres œuvrant dans des secteurs aussi variés que la santé, l'environnement, le judiciaire, l'alimentaire ou la recherche. Sa mission est d'assurer la protection du public québécois en matière d'exercice de la chimie, omniprésente dans la vie des Québécois. Fondé en 1926, l'Ordre des chimistes fait partie des premières organisations professionnelles encadrées par l'adoption du *Code des professions* en 1973.

-30-

Source : Ordre des chimistes du Québec (OCQ)

Renseignements :

Charles Brière-Garneau, 450 822-5656

Émile Gauthier, 418-806-6250

medias@lorangebleue.biz